Janvier 2014 CPM 2014/08





联合国 粮食及 农业组织 Food and Agriculture Organization of the United Nations Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Neuvième session

Rome, 31 mars - 4 avril 2014

Rapport du Président de la Commission des mesures phytosanitaires

Point 6 de l'ordre du jour

- 1. En raison du calendrier fixé pour l'affichage des documents, je rédige ce rapport alors que plusieurs mois me séparent de l'échéance de mon mandat en tant que Président de la Commission. L'année dernière, je vous avais expliqué dans les grandes lignes comment fonctionne le Bureau et je vous avais encouragé à établir un contact suivi avec les membres qui vous représentent en son sein. Pour nos réunions, nous avons maintenu la même périodicité que par le passé. Malheureusement, le membre élu pour représenter la région du Proche-Orient n'a pas été en mesure de participer aux réunions du Bureau, ni à aucune autre réunion.
- 2. Comme les années précédentes, les réunions du Bureau ont porté sur un éventail de questions. Je citerai les préparatifs en vue de l'examen de la mise en œuvre, confié au Groupe de la planification stratégique, l'élaboration des recommandations que nous adopterons du moins je l'espère à la présente réunion, l'examen de la manière dont les recommandations devront être élaborées et examinées à l'avenir et les progrès en matière d'enregistrement et de renouvellement du symbole visé par la NIMP 15. Par ailleurs, le Bureau est régulièrement informé sur l'état d'avancement des principales activités de la Commission, qu'il s'agisse de l'établissement des normes, du renforcement des capacités ou de l'information et de la communication.
- 3. Lorsque j'ai été élu à la présidence, j'ai déclaré qu'il nous faudrait progresser dans le domaine de la communication. Je suis plus que jamais persuadé que les questions phytosanitaires, loin d'être une préoccupation passagère, risquent de nous mobiliser encore longtemps. La difficulté va donc consister à convaincre les responsables politiques et les ordonnateurs de ressources, dont l'horizon est généralement limité à quelques années, qu'il faut agir et investir dès maintenant pour palier des problèmes en apparence bénins, qui peuvent ne tourner à la catastrophe que dans vingt ans. Dans mon pays, l'expérience montre que les ministres et les hauts fonctionnaires ne commencent à s'interroger sur la protection phytosanitaire qu'en présence d'une menace généralisée. Serait-ce parce que nous autres fonctionnaires mettons trop de zèle à aplanir les difficultés pour nos ministres? Ou faut-il plutôt penser que ces derniers, à l'instar du grand public, n'ont pas conscience de la nécessité de protéger notre patrimoine végétal, ni des conséquences qu'entraîne l'inaction.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.fao.org.

2 CPM 2014/08

4. Je reste persuadé du bien-fondé d'un ambitieux programme de sensibilisation pour obliger les gens à raisonner en termes de protection phytosanitaire. Pour cela, toutes les chances sont bonnes à saisir – avec la distribution de semences dans le monde entier, la chanteuse Katy Perry nous a justement offert une de ces occasions. Nous devons nous féliciter que le Secrétariat, après avoir été informé des mesures prises par nos collègues australiens, dont on connaît l'inlassable vigilance, se soit efforcé de capter l'attention des médias mondiaux. Je suis donc heureux de constater que les choses bougent enfin dans le domaine de la communication. Certains d'entre vous ont peut-être déjà été interrogés par les consultants chargés d'évaluer les besoins en matière de communication. Ces entretiens constituent une première étape dans l'application de la stratégie de communication. Mais le Secrétariat de la CIPV ne peut y arriver seul. Nous avons besoin de vous tous pour relayer les nouvelles et agir dans vos pays respectifs. Il faut intéresser les médias à nos activités et leur faire comprendre que la perte de végétaux équivaut à une perte d'aliments, pour l'homme et pour l'animal, à une érosion de la diversité biologique et de la diversité environnementale avec, à la clé, des conséquences sur l'air même que nous respirons.

- 5. Le non-respect des obligations nationales en matière d'établissement de rapports demeure un énorme problème. Nous devons absolument comprendre pourquoi tant de pays, encore aujourd'hui, négligent ces prescriptions. La crainte de représailles de la part des partenaires commerciaux est-elle le principal motif, ou doit-on penser que les services phytosanitaires nationaux ne veulent pas ternir leur réputation en admettent l'apparition d'un foyer d'infestation? Faut-il croire, sinon, que la CIPV ne les intéresse pas? La réaction sans doute excessive de certains pays, pour qui la notification d'un seul foyer d'infestation suffit à faire cesser tout échange avec un partenaire commercial, n'est pas étrangère à cette situation. Il me semble qu'avant de décider l'interdiction des échanges commerciaux, tout pays devrait procéder à une enquête plus approfondie et laisser au pays auteur du rapport le temps de déterminer l'étendue et le nombre des foyers d'infestation. Quoi qu'il en soit, tant que nous ne serons pas assurés que les rapports phytosanitaires des autorités nationales sont exacts et à jour, nous ne pourrons empêcher le recours à d'autres sources d'information, sans quoi les craintes soulevées par l'annonce de foyers isolés risqueraient d'être exagérées. Demandez donc à ceux qui s'occupent d'analyse du risque phytosanitaire de vous dire s'ils utilisent en toute confiance les informations fournies par le PPI.
- 6. Tout au long de l'année, le Bureau a bénéficié de mises à jour sur l'établissement de normes et en particulier sur les problèmes que pose l'élaboration de normes qui intéressent directement certains secteurs d'activité. Vous apprendrez que le Comité des normes est parvenu à progresser au sujet de la norme sur le grain, mais qu'il reste deux difficultés celle d'expliquer la raison d'être de cette norme et celle de rassurer le secteur céréalier. Pour les conteneurs maritimes, nous nous heurtons aux mêmes problèmes. Certes, nous avons détecté un risque, mais comment convaincre un énorme secteur d'activité qui craint une augmentation forcée des coûts si on ne donne pas des preuves tangibles qu'il existe des mouvements d'organismes nuisibles à l'échelle mondiale. Cela nous ramène à mon idée première. à savoir que le manque d'information sur les enjeux de la santé des végétaux, et sur l'action que mène la CIPV pour protéger la santé des végétaux, reste un obstacle de taille.
- 7. Passons maintenant au Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre, dans le cadre duquel plusieurs enquêtes ont été menées. Les résultats de ces enquêtes sont de plus en plus utilisés pour déterminer les futurs domaines d'intérêt de la CIPV. Il est donc gratifiant de voir que les taux de réponse s'améliorent ce dont je vous remercie car vous êtes plus nombreux à renvoyer les questionnaires remplis et que, par conséquent, le processus gagne en efficacité. L'avenir du Système dépendra des décisions qui seront prises par la CMP quant à l'importance plus grande à accorder à la mise en œuvre. Des fonds ont été dégagés pour continuer de faire fonctionner le Système, celui-ci fait partie des activités nécessitant de toute urgence un apport de ressources supplémentaire.
- 8. Pour ce qui est du renforcement des capacités, grâce aux efforts de l'équipe responsable, nous avons bénéficié de nouveaux financements. Il semblerait en effet que cette activité soit particulièrement conforme aux buts poursuivis par certains organismes donateurs. L'équipe chargée du renforcement des capacités est engagée dans de nombreux projets. Elle a su gérer ces fonds de manière efficace et optimiser les ressources à sa disposition, une tâche qui ne s'annonçait pas facile. Comme l'année dernière, l'équipe a organisé en marge de la CMP des manifestations sur le

CPM 2014/08 3

renforcement des capacités et je vous engage vivement à y participer pour rentabiliser au maximum le temps que vous consacrez à la présente session de la Commission.

- 9. Concernant la mobilisation de ressources, le Coordonnateur a fixé pour cette année un montant de 1 million d'USD et vous demande de l'aider à atteindre cet objectif, soit par des dons directs, soit en sollicitant dans votre pays ou votre région des organismes susceptibles de fournir une aide financière. L'idée est d'essayer de financer plus durablement la CIPV et de nous donner ainsi les moyens de remplir les objectifs stratégiques que nous nous fixons. Et qui sait ceux d'entre nous qui n'auraient pas dépensé toute leur indemnité de subsistance pour la semaine pourraient être invités à faire don du reliquat!
- 10. Avant de conclure, j'aimerais remercier les autres membres du Bureau du concours et du soutien qu'ils m'ont apportés pendant mes deux années de présidence et j'ose dire que nous avons quelques progrès à notre actif.
- 11. Enfin, je tiens à remercier le Secrétariat. L'équipe du Secrétariat compte des individus remarquables qui ne ménagent pas leurs efforts au service de la santé des végétaux, qui donnent leur temps sans compter et franchissent des milliers de kilomètres pour travailler auprès des pays membres dans le monde entier. Ils m'ont apporté une aide précieuse tout au long de mon mandat. Mais ils ne rajeunissent pas et j'espère que des solutions seront trouvées pour permettre aux jeunes talents qui ont intégré l'équipe à titre temporaire d'y être embauchés comme fonctionnaires. Nous voulons continuer de compter sur un Secrétariat solide, apte à soutenir la CMP dans son travail.
- 12. Et enfin, comment pourrais-je ne pas parler de vous tous qui êtes les membres de la Commission. Sans le soutien et les contributions que vous apportez sous bien des formes, la CMP n'existerait pas et le Secrétariat de la CIPV serait inactif. Soyez en remerciés!